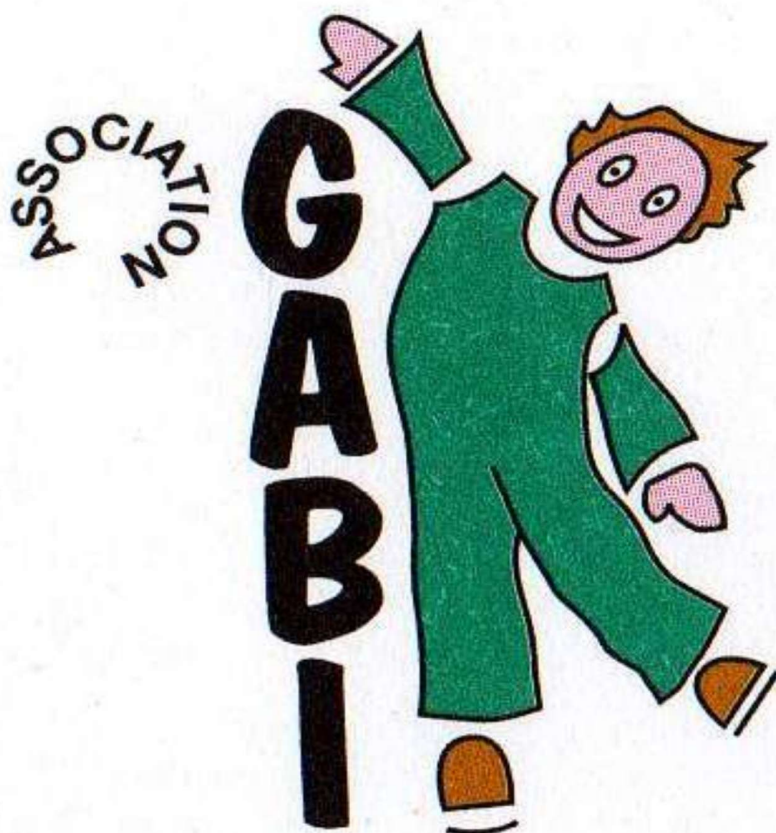


PROJET PÉDAGOGIQUE

ASSOCIATION GABI

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

Applicable du 1er septembre 2026 au 31 août 2027



ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

Grandir, découvrir, vivre ensemble et trouver sa place dans un cadre sécurisant, bienveillant et inclusif.

30 rue du Prieuré - 01700 Beynost

Fixe : 04.72.25.80.27 – Portable : 07 82 05 18 29 • contact@asso-gabi.fr • www.asso-gabi.fr

SOMMAIRE

I. Présentation de la structure	3
Historique / localisation	3
Sécurité	3
Sanitaire	4
Les locaux	4
La fréquentation	6
L'équipe éducative	7
Le fonctionnement des accueils	8
Les partenaires financiers et réglementaires	8
II. Les objectifs pédagogiques 2026-2027	9
Nos 6 engagements éducatifs	9
Déclinaison opérationnelle	11
III. Les projets d'animation	14
IV. Les rôles et missions de chacun	14
Annexe 1 - Journée type des vacances	17
Annexe 2 - Journée type des mercredis	19

I. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Historique / localisation

L'association GABI est située au 30 rue du Prieuré à Beynost, dans l'Ain.

L'association a créé l'accueil collectif en septembre 1993 avec l'accueil périscolaire et l'accueil des mercredis. À partir de 1995, le centre accueille les enfants scolarisés pendant les petites vacances scolaires dans la bibliothèque de l'école primaire. En 1997, la Municipalité de Beynost rénove la Maison Martinet afin de permettre au centre de loisirs de fonctionner dans ses propres locaux. Le centre ouvre alors son premier accueil pendant les vacances d'été en juillet 1997.

La structure comporte deux bâtiments situés à côté de l'école maternelle des Sources. Par le biais d'une convention de mise à disposition signée avec la Municipalité de Beynost, l'association bénéficie également des cours des écoles élémentaire et maternelle, des salles de motricité de l'école maternelle, de salles de classes pendant les vacances de juillet, de la salle polyvalente et de la salle de réunion dans l'école élémentaire. Depuis 2022, des préfabriqués situés dans la cour de l'école maternelle ainsi que le restaurant scolaire sont également mis à disposition.

La structure est facile d'accès, située au bord de la D1084, à proximité de la sortie d'axe autoroutier. Les usagers bénéficient du parking des écoles pour déposer et récupérer leurs enfants.

Locaux

A. Le bâtiment 1 : accueil des enfants scolarisés en maternelle (MS/GS)

- Au sous-sol : une salle de rangement et des casiers pour les affaires des animateurs.
- Au rez-de-chaussée : un grand hall d'entrée avec porte-manteaux et bancs, une réserve de jeux de société, des sanitaires, des toilettes adaptées aux personnes à mobilité réduite et la salle jaune, aménagée avec espaces de jeux, coin repos/lecture et tables d'activités.
- Au premier étage : la salle bleue, une petite salle attenante, une salle de bain, une cuisine équipée et la salle mauve, toutes utilisées selon la répartition des groupes.

B. Le bâtiment 2 : accueil des enfants de moins de 6 ans / direction

- Un hall d'entrée avec porte-manteaux, bancs et bureau d'accueil.
- Le bureau de la direction, deux dortoirs, des sanitaires adaptés aux jeunes enfants et aux personnes à mobilité réduite, la réserve de pharmacie et le placard des PAI (Projet d'Accueil Individualisé).
- Deux salles d'activités équipées d'espaces au sol, tables, coins jeux et repos, rangements et espaces de préparation adaptés.

C. Les préfabriqués

Trois préfabriqués ont été mis à disposition par la municipalité dans la cour. Ils sont aménagés avec des espaces au sol, des tables d'activité et des coins de jeux d'imitation.

D. Les écoles

- Les cours des écoles maternelle et élémentaire sont utilisées pour les temps libres, les accueils en extérieur et les jeux collectifs.
- Les préaux sont utilisés en cas d'intempéries et peuvent devenir des espaces d'activités pendant les vacances d'été.
- En maternelle, une salle de motricité et des salles de classe peuvent être utilisées selon les périodes.
- En élémentaire, la salle polyvalente, les deux salles du petit resto sont utilisées selon les groupes et les temps d'accueil.

E. Le restaurant scolaire

Il est utilisé pour les repas du mercredi et des vacances scolaires. Des agents de service mis à disposition par la société de restauration assurent la mise en chauffe, la préparation du service, la mise de table ainsi que l'entretien des locaux et de la vaisselle.

Sécurité

- L'entrée de la structure est fermée par un portillon avec visiophone permettant l'ouverture après contrôle visuel ou vocal par l'équipe d'encadrement.
- Les cours des écoles sont clôturées en périphérie. Les enfants ne sont jamais laissés à l'extérieur sans surveillance.
- Les poignées des portes d'entrée du bâtiment accueillant les enfants de moins de 6 ans ont été surélevées et des protège-doigts sont installés sur les portes des deux bâtiments.
- Le matériel est stocké dans des locaux dédiés. Les organismes habilités effectuent les contrôles réglementaires.
- Le personnel est formé aux gestes de premiers secours. Des exercices d'évacuation et de mise en sûreté sont organisés avec les animateurs et ponctuellement avec les enfants. Un protocole de mise en sûreté est en place et fait l'objet d'une sensibilisation adaptée.
- Un DUERP est établi, suivi et actualisé par la direction, qui diffuse les préconisations et veille à leur mise en œuvre.

La sécurité de l'enfant : un engagement permanent

La sécurité ne se limite pas aux locaux et aux protocoles. Elle comprend la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant : qualité de la surveillance, écoute, posture bienveillante, prévention des violences, repérage des situations préoccupantes et transmission immédiate à la direction.

Equipe éducative

A. Composition

- Une directrice permanente, titulaire du CAP Petite Enfance et du BAFA, assurant la gestion de l'association et du personnel ainsi que la direction du périscolaire et des mercredis. Elle est en formation BPJEPS de novembre 2025 à Avril 2027, cette formation sera complétée par un CCDACM (date à confirmer).
- Une directrice adjointe titulaire du BAFA, intervenant en animation sur les temps périscolaires et les mercredis et assurant les directions pendant les vacances scolaires.
- Deux animatrices titulaires du BAFA assurent les missions de directrices pendant certaines vacances scolaires et séjours accessoirs
- 19 animateurs permanents, répartis selon les différents temps d'accueil.
- Pendant les vacances scolaires, l'équipe permanente est renforcée par des animateurs occasionnels, titulaires du BAFA, stagiaires BAFA ou non diplômés selon la réglementation applicable.
- Des stagiaires d'écoles peuvent être accueillis tout au long de l'année.

B. Taux d'encadrement

- En périscolaire : 1 animateur pour 14 enfants de plus de 6 ans et 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans.
- Les mercredis : 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans et 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans.
- Pendant les vacances scolaires : 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans et 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans.

C. Préparation et le suivi des accueils

Pour l'accueil périscolaire et mercredi :

- Une réunion pédagogique de 2 h avec l'équipe permanente les mardis des semaines impaires hors vacances scolaires.
- Une réunion de 2 h avant et après chaque petite vacance scolaire pour la préparation et le bilan des mercredis.

Pour l'accueil durant les vacances scolaires

- Avant chaque période de vacances scolaires, une réunion de 4 h avec l'équipe d'animation.
- Pendant les vacances scolaires, 2 h de réunion hebdomadaire pour le suivi, la préparation et l'évaluation.

Un entretien individuel annuel est réalisé avec chaque animateur permanent afin d'évaluer le travail, d'identifier les besoins en formation et de fixer les objectifs individuels.

Sanitaire

La directrice et la directrice adjointe sont responsables du suivi sanitaire. Elles:

- Établissent la liste des enfants allergiques et transmettent les informations utiles aux animateurs ;
- Tiennent le registre d'infirmerie et assurent la traçabilité des soins ;
- Tiennent à jour les pharmacies et donnent les premiers soins ;
- Transmettent aux familles les informations relatives aux soins apportés ou à apporter ;
- S'assurent que le personnel connaît les conduites à tenir en cas d'urgence ;
- Organisent l'accueil des enfants ayant des besoins spécifiques ou en situation de handicap ;
- Veillent à la mise en œuvre des PAI.

La direction est référente des protocoles sanitaires. Elle les établit, les met à jour selon les directives applicables et les communique aux familles et à l'équipe.

Fonctionnement des accueils

Le fonctionnement des différents accueils est détaillé dans le règlement intérieur de l'association et dans les journées types annexées au présent projet pédagogique.

Fréquentation

Données de référence

Les chiffres ci-dessous sont ceux du projet pédagogique 2025-2026. Ils sont conservés comme données de référence et pourront être actualisés dès que les effectifs 2026-2027 seront consolidés.

La structure peut accueillir tous les enfants scolarisés jusqu'au CM2. Pour l'année 2025-2026, au 30 septembre 2025, le centre accueillait 461 enfants différents (457 en 2024).

En périscolaire

Au vu des effectifs de l'équipe encadrante, la capacité d'accueil est la suivante :

- le matin : 156 enfants (96 chez les +6 ans et 60 chez les -6 ans).
- le soir : 216 enfants (126 chez les +6 ans et 90 chez les -6 ans).
- Les enfants accueillis sont scolarisés dans les écoles élémentaire et maternelle de Beynost.
- Durant l'année scolaire 2025-2026, l'association a accueilli en moyenne :

Groupe	Matin	Soir
Maternelle	31	72
Élémentaire	60	103.5
Total	91	175.5

Mercredis périscolaires

- Au vu des effectifs de l'équipe encadrante, la capacité d'accueil est la suivante : le matin : 160 enfants (96 pour les +6 ans et 64 pour les -6 ans).
- L'après-midi : 128 enfants (72 pour les +6 ans et 56 pour les -6 ans).

Les enfants accueillis habitent majoritairement la commune de Beynost.

Durant l'année scolaire 2025-2026, l'association a accueilli en moyenne :

Groupe	Matin	Après-midi
Maternelle	58	47
Élémentaire	74	50
Total	132	97

Vacances scolaires

- Au vu des effectifs de l'équipe encadrante, la capacité d'accueil est la suivante : Petites vacances : 108 enfants (60 pour les +6 ans et 48 pour les -6 ans).
- Vacances d'été - juillet : 124 enfants (60 de +6 ans et 64 de -6 ans).
- Vacances d'été - août, : 108 enfants (60 de +6 ans et 48 de -6 ans).
- Environ 90 % des enfants accueillis sont de Beynost, complétés par quelques enfants des communes voisines. L'association n'accueille plus de nouveaux adhérents extérieurs à la commune de Beynost depuis la rentrée 2019. Durant l'année scolaire 2025-2026, l'association a accueilli en moyenne

Groupe	Maternelle	Élémentaire	Total global
Vac automne 2025	43	48	91
Vac fin année 2025	31	32	63
Vac hiver 2026	41	35	76
Vac printemps 2026	35	36	71
Vac Juillet 2026	48	44	92

Vac Août 2026	40.5	41.9	82.4
Séjour Thoissey cp / ce1 2026		20	20
Séjour Vallée Bleue ce2/cm 2026		24	24
Séjour Montrevel ce2/cm 2026		26	26

Partenaires financiers et réglementaires

Municipalité de Beynost

- Met à disposition de l'association l'ensemble des locaux.
- Prend en charge certaines dépenses liées aux locaux et participe au financement de l'association par le biais d'une convention d'objectifs et de moyens.
- Des passerelles existent avec les structures municipales, notamment le secteur ados et le pôle petite enfance.

Caisse d'Allocations familiales de l'Ain

La convention d'objectifs et de financement liant l'association à la CAF soutient la mise en œuvre d'un projet éducatif et social de qualité, avec un personnel qualifié et un encadrement adapté. Elle engage la structure à proposer des services ouverts à tous, dans le respect de l'égalité d'accès, de la non-discrimination et de la neutralité.

Laïcité et neutralité

L'association s'inscrit dans le respect de la Charte de la laïcité de la branche Famille avec ses partenaires. L'accueil doit permettre à chacun de trouver sa place, quelles que soient ses convictions, son origine, sa situation familiale, son état de santé ou son handicap, dans un cadre respectueux et non discriminatoire.

La CAF soutient également l'accessibilité financière des accueils, notamment grâce à des dispositifs permettant d'adapter les tarifs aux ressources des familles et à la Convention Territoriale Globale.

Protection Maternelle et Infantile / Commission de sécurité

Ces organismes participent au contrôle des capacités d'accueil et de la sécurité des locaux et du fonctionnement, notamment pour les enfants de moins de 6 ans.

Service départemental de la Jeunesse et des Sports

- Contrôle la qualité éducative des accueils ainsi que la sécurité physique et morale des mineurs.
- Contrôle les conditions d'accueil et de fonctionnement, les taux d'encadrement et la sécurité des locaux.

Direction de la protection des populations

Elle veille au respect des règles d'hygiène applicables.

II. LES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES POUR L'ANNÉE 2026-2027

Notre intention éducative

À GABI, le projet pédagogique ne se limite pas aux activités proposées. Il se vit au quotidien, dans chaque temps d'accueil, chaque échange et chaque relation avec les enfants. Notre ambition est d'offrir à chacun un espace sécurisant, bienveillant et inclusif, dans lequel il peut grandir, découvrir, s'exprimer, expérimenter, créer des liens et trouver sa place au sein du collectif.

L'équipe pédagogique veille à ce que chaque enfant puisse s'épanouir au sein de l'accueil de loisirs. Elle l'accompagne dans son intégration à la vie de groupe, dans l'expression de ses besoins et de ses émotions, dans la gestion des conflits et dans la découverte de ses compétences. Des temps d'échange, des projets collectifs, des jeux coopératifs et des activités diversifiées sont proposés en fonction de l'âge et des besoins des enfants.

Engagements

Pour 2026-2027, ces intentions sont structurées autour de six engagements complémentaires.

1. Garantir la sécurité physique, morale et affective de l'enfant

- Assurer une surveillance active et adaptée à chaque temps de la journée.
- Prévenir les situations à risque et rappeler les règles de sécurité de façon accessible.
- Offrir un cadre relationnel sécurisant : écoute, respect, disponibilité, absence d'humiliation et de violence.
- Repérer les changements de comportement, les signes de mal-être ou les situations préoccupantes et transmettre immédiatement à la direction.
- Connaître et appliquer les protocoles : soins, PAI, évacuation, mise en sûreté, accidents et incidents.

Ce que cela donne concrètement à GABI : Au quotidien : accueil individualisé, comptage des enfants, présence active dans les espaces, accompagnement des émotions, transmissions aux familles, soins tracés et rappel régulier des règles.

2. Prévenir et lutter contre le harcèlement et toutes les formes de violence

- Installer un climat dans lequel chacun peut parler sans peur d'être jugé.
- Sensibiliser les enfants au respect, à l'empathie, aux différences et aux conséquences des moqueries répétées, de l'exclusion et des violences.
- Apprendre à distinguer conflit, jeu qui dérape, intimidation et situation de harcèlement.
- Intervenir rapidement face aux comportements répétés de mise à l'écart, d'humiliation, de menace ou de violence.
- Associer la direction, les familles et les partenaires concernés lorsque la situation le nécessite.
- Ne jamais banaliser une parole d'enfant signalant un mal-être ou une situation de violence.

Ce que cela donne concrètement à GABI : Au quotidien : règles de vie co-construites, temps de parole, jeux coopératifs, médiation, observation des dynamiques de groupe, accompagnement des conflits et valorisation des comportements d'entraide.

3. Faire vivre la laïcité, l'égalité et le respect des différences

- Garantir un accueil neutre et non discriminatoire.
- Respecter les convictions de chacun sans prosélytisme.
- Favoriser l'égalité entre les filles et les garçons et lutter contre les stéréotypes.
- Encourager le respect des cultures, des histoires familiales, des différences sociales et des singularités.
- Apprendre aux enfants à débattre, écouter et exprimer un désaccord sans attaquer la personne.

Ce que cela donne concrètement à GABI : Au quotidien : langage respectueux, répartition équitable de la parole et des responsabilités, activités non genrées, choix ouverts à tous et posture exemplaire des adultes.

4. Favoriser l'inclusion des enfants en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers

- Préparer l'accueil avec la famille et recueillir les informations utiles.
- Adapter l'environnement, le rythme, les consignes, le matériel et les activités lorsque cela est nécessaire.
- S'appuyer sur les PAI et les outils de suivi existants.
- Favoriser la participation de l'enfant au groupe sans le réduire à ses difficultés.
- Valoriser ses compétences, ses progrès et son autonomie.
- Travailler en équipe afin que les adaptations soient cohérentes et partagées.

Ce que cela donne concrètement à GABI : Au quotidien : consignes reformulées, matériel adapté, repères visuels, temps de pause si besoin, petits groupes, choix d'activités et échanges réguliers avec les familles et la direction.

5. Ouvrir les enfants sur le monde

- Proposer des activités culturelles, artistiques, sportives, scientifiques, citoyennes et environnementales.
- Faire découvrir de nouvelles pratiques, de nouveaux lieux et de nouveaux métiers.
- Développer les partenariats et les rencontres avec les acteurs éducatifs du territoire.
- Sensibiliser les enfants aux droits de l'enfant, à la solidarité et au respect de l'environnement.
- Favoriser la curiosité, le questionnement et la découverte d'autres façons de vivre et de créer.

Ce que cela donne concrètement à GABI : Au quotidien : livres, musique, cuisine, sciences, grands jeux, sorties, intervenants, projets environnementaux, semaines thématiques, découvertes culturelles et rencontres avec d'autres structures.

6. Valoriser les réussites et tout ce qui se construit positivement au quotidien

- Encourager l'autonomie et la prise d'initiatives.
- Donner aux enfants de vrais choix dans les activités et la vie du groupe.
- Valoriser les efforts, les progrès, l'entraide, la créativité et la persévérance.
- Créer des moments de convivialité, de rire et de plaisir partagé.
- Permettre à chacun d'avoir une place et une responsabilité adaptée.
- Faire du bilan un moment d'expression et de valorisation plutôt qu'un simple constat.

Ce que cela donne concrètement à GABI : Au quotidien : encouragements, responsabilités, choix d'ateliers, jeux libres, créations exposées, photos, rituels, bilans de journée, coopération entre âges, félicitations et mise en valeur des initiatives.

Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques de l'association GABI sont :



Évaluation du projet pédagogique

Le projet est évalué tout au long de l'année lors des réunions pédagogiques, des bilans de périodes, des échanges avec les enfants et les familles et des entretiens avec les salariés. L'équipe s'appuie notamment sur les éléments suivants :

- Qualité du climat de groupe et diminution des situations répétées de conflit ou d'exclusion ;
- Capacité des enfants à exprimer leurs besoins et émotions ;
- Participation des enfants aux activités, aux choix et aux responsabilités ;
- Adaptations réellement mises en œuvre pour les enfants ayant des besoins particuliers ;
- Diversité des projets proposés et ouverture vers des partenaires, des sorties et de nouvelles découvertes ;
- Qualité des transmissions entre animateurs, direction, familles et écoles ;
- Retours des enfants et des familles ;
- Capacité de l'équipe à analyser ses pratiques et à ajuster son fonctionnement.

III. LES PROJETS D'ANIMATION

Afin de mettre en œuvre les objectifs du présent projet, l'équipe d'animation fixe les thématiques des mercredis en tenant compte des envies des enfants. Chaque projet est relié à un ou plusieurs objectifs pédagogiques, avec une attention particulière portée au vivre ensemble, à la sécurité, à l'inclusion et à l'ouverture.

Un projet d'animation réussi

Il ne se mesure pas seulement au résultat final. Il doit permettre aux enfants de participer, de prendre du plaisir, de découvrir, d'expérimenter, de coopérer et de progresser. L'animateur veille à ce que chacun puisse y trouver sa place.

IV. LES RÔLES ET MISSIONS DE CHACUN

1. L'équipe d'animation

L'équipe doit fonctionner en harmonie afin de proposer un accueil agréable et sécurisant aux enfants et aux familles, coopérer sur les projets et mettre en œuvre les objectifs du projet pédagogique avec une posture exemplaire.

- Respecter les règles de vie entre animateurs : horaires, temps de pause, rangement, matériel, locaux et répartition équitable des tâches.
- Respecter la charte de l'équipe et les organisations mises en place.
- Travailler en équipe, communiquer et savoir exprimer un désaccord de façon cordiale et constructive.
- Partager ses expériences, savoir apprendre des autres et accepter les remarques constructives.
- Être bienveillant, ne pas juger ou dénigrer, avoir une parole respectueuse et professionnelle.
- Appliquer les concepts et principes travaillés en formation et en réunion.
- Transmettre les informations nécessaires et renseigner les outils de bilan, de projet et de suivi des enfants.
- S'impliquer dans la recherche d'activités et de jeux et communiquer avec son binôme ou son équipe.
- Mettre en œuvre le projet pédagogique et participer à son évaluation.

Dans sa relation avec l'enfant, l'animateur doit

- Proposer des activités adaptées à l'âge, aux besoins, aux capacités et aux envies des enfants.
- Être disponible, respectueux, à l'écoute et attentif aux émotions.
- Veiller à la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- Connaître les règles de vie, les expliquer et les faire appliquer avec cohérence.

- Prévenir les violences, moqueries répétées, mises à l'écart et situations de harcèlement ; intervenir et transmettre à la direction.
- Rester impartial et juste, sans favoritisme.
- Savoir se faire respecter sans crier ni humilier.
- Susciter l'intérêt, proposer de façon dynamique et originale, et savoir utiliser les outils mis en place.
- Être jovial, encourageant et contribuer à une ambiance positive.
- Adapter sa pratique afin de permettre la participation des enfants en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers.

Avec les parents, l'équipe d'animation doit

- Mettre les familles en confiance et être à leur écoute.
- Être souriante, polie et professionnelle.
- Transmettre les informations de façon claire, délicate et mesurée.
- Respecter la confidentialité des situations familiales, sauf lorsqu'une transmission à la direction ou aux instances compétentes s'impose pour protéger un enfant.
- En cas de situation difficile, faire le relais vers la direction.
- Valoriser les projets et la vie du centre par des affichages, productions et photos selon les autorisations en vigueur.

2. La direction

La directrice et la directrice adjointe sont garantes du bon fonctionnement de l'accueil collectif, de la préparation à l'évaluation des accueils.

- Veiller au respect, au bien-être et à la sécurité des enfants.
- Garantir la mise en œuvre du projet pédagogique en lien avec le projet éducatif.
- Organiser des sorties et faire intervenir des partenaires lorsque cela enrichit les projets.
- Recruter, former, accompagner et évaluer les animateurs ; organiser les répartitions et veiller à la cohésion de l'équipe.
- Faire respecter les règles de sécurité, de laïcité, de neutralité et de non-discrimination.
- Organiser l'accueil des enfants en situation de handicap ou ayant des besoins particuliers.
- Assurer l'accueil des familles, les inscriptions, le suivi des effectifs et les entretiens en cas de situation difficile.
- Communiquer les projets et informations par affichage, mail et site internet.
- Entretenir les relations avec la municipalité, les écoles, le pôle enfance-jeunesse, le club ados, les services techniques et les prestataires.
- Faire le lien entre le terrain et le Conseil d'Administration et mettre en œuvre ses orientations.
- Organiser les formations du personnel, les entretiens annuels et professionnels et les horaires de travail.

3. Les écoles

Les écoles sont des partenaires importants : les structures partagent certains locaux, croisent quotidiennement les enfants et accompagnent les mêmes familles. La direction de GABI échange régulièrement avec les directions des écoles sur l'utilisation des locaux et, lorsque cela est nécessaire, sur les difficultés rencontrées par certains enfants, dans le respect de la discrétion et de la confidentialité. L'équipe d'animation peut également assurer un relais de messages entre les familles et l'école.

Projet pédagogique applicable pour l'année scolaire 2026-2027, du 1er septembre 2026 au 31 août 2027.

Association GABI - Accueil collectif de mineurs

Caroline Clerc, Directrice



Coline FERRE, Présidente



ANNEXE 1 : JOURNÉE TYPE DES VACANCES

Chez les -6 ans

Horaires / temps	Objectifs / buts
7h30 à 9h - Accueil échelonné	Permettre aux enfants d'intégrer le groupe en douceur.
9h15 à 9h30 - Naissance du groupe	Appel, temps d'échange, rappel des règles de vie et petit rituel du groupe.
9h30 à 10h - Réveil matinal	Permettre aux enfants de se connaître ; créer des moments d'échange et de partage autour du jeu.
10h à 10h45 - Temps d'activité	Réalisation des projets d'animation ; répondre aux différents besoins de l'enfant.
10h45 à 11h15 - Temps libre	Prendre l'air, se défouler, jouer ensemble et apprendre à gérer les conflits.
11h15 à 12h30 - Repas	Goûter de tout, développer l'autonomie, échanger et veiller à l'hygiène.
12h30 à 13h15 - Temps libre / début de sieste PS	Prendre l'air, jouer ensemble, accompagner les conflits ; respecter les besoins de repos.
13h15 à 14h - Repos / temps calme	Se détendre et récupérer.
14h à 16h - Temps d'activité	Réalisation des projets d'animation ; répondre aux besoins de l'enfant.
16h à 16h30 - Temps libre	Prendre l'air, jouer ensemble, apprendre à gérer les conflits.
16h30 à 17h - Goûter / bilan	Retour au calme, échange sur la journée et valorisation des réussites.
17h à 18h45 - Départ des enfants	Permettre un départ serein et une fin de journée calme.

Chez les +6 ans

Horaires / temps	Objectifs / buts
7h30 à 9h - Accueil échelonné	Permettre aux enfants d'intégrer le groupe en douceur.
9h à 11h15 - Réveil matinal et animation	Naissance du groupe, règles de vie, présentation du programme, choix des activités, jeux de connaissance et de cohésion, activités manuelles ou collectives adaptées aux besoins.
11h15 à 12h - Temps libre	Prendre l'air, se défouler, jouer ensemble et apprendre à gérer les conflits.
12h à 13h – Repas	Goûter de tout, développer l'autonomie, échanger et veiller à l'hygiène.
13h à 13h45 - Temps libre	Prendre l'air, jouer ensemble et apprendre à gérer les conflits.
13h45 à 14h30 - Temps calme	Retour au calme et repos.
14h30 – Rassemblement	Relancer le groupe et présenter l'après-midi.
14h30 à 16h - Temps d'animation	Ateliers au choix ; animations adaptées aux besoins et au thème de la période.
16h à 16h30 - Temps libre	Prendre l'air, jouer ensemble et apprendre à gérer les conflits.
16h30 à 17h - Goûter / bilan	Faire le bilan avec les enfants, clôturer la journée et goûter dans le calme.
17h à 18h45 - Départ échelonné	Permettre un départ serein et une fin de journée calme.

ANNEXE 2 : JOURNÉE TYPE DES MERCREDIS

Chez les -6 ans

Horaires / temps	Objectifs / buts
7h00 à 9h - Accueil échelonné	Permettre aux enfants d'intégrer le groupe en douceur.
9h15 à 9h30 - Appel et répartition des groupes	Naissance du groupe, temps d'échange, rappel des règles de vie et rituel.
9h30 à 10h - Réveil matinal	Se connaître, échanger et partager autour du jeu.
10h à 10h45 - Temps d'activité	Réalisation des projets d'animation et réponse aux différents besoins de l'enfant.
10h45 à 11h15 - Temps libre	Prendre l'air, jouer ensemble et apprendre à gérer les conflits.
11h15 à 12h30 - Repas	Goûter de tout, développer l'autonomie, échanger et veiller à l'hygiène.
12h30 à 13h15 - Temps libre / début de sieste PS	Prendre l'air, jouer ensemble, accompagner les conflits et respecter le besoin de repos.
13h15 à 14h - Repos / temps calme	Se détendre.
14h à 15h15 - Temps d'activité	Réalisation des projets d'animation et réponse aux besoins de l'enfant.
15h15 à 15h45 - Temps libre	Prendre l'air, jouer ensemble et apprendre à gérer les conflits.
15h45 à 16h30 - Goûter / bilan	Retour au calme avant l'accueil et valorisation de la journée.
16h30 à 18h45 - Départ des enfants	Permettre un départ serein et une fin de journée calme.

Chez les +6 ans

Horaires / temps	Objectifs / buts
7h00 à 9h - Accueil échelonné	Permettre aux enfants d'intégrer le groupe en douceur.
9h à 11h30 - Réveil matinal et animation	Naissance du groupe, règles de vie, programme, choix des activités, jeux de connaissance et de cohésion, projets d'animation adaptés.
11h30 à 12h - Temps libre	Prendre l'air, jouer ensemble et apprendre à gérer les conflits.
12h à 13h - Repas	Goûter de tout, développer l'autonomie, échanger et veiller à l'hygiène.
13h à 13h45 - Temps libre	Prendre l'air, jouer ensemble et apprendre à gérer les conflits.
13h45 à 14h - Rassemblement	Démarrage de l'après-midi et relance du groupe.
14h à 15h30 - Temps d'animation	Ateliers au choix ; animations adaptées aux besoins de l'enfant et au thème de la période.
15h30 à 16h - Temps libre	Prendre l'air, jouer ensemble et apprendre à gérer les conflits.
16h à 16h30 - Goûter / bilan	Faire le bilan avec les enfants, clôturer la journée et goûter dans le calme.
16h30 à 18h45 - Départ échelonné	Permettre un départ serein et une fin de journée calme.

Projet pédagogique applicable pour l'année scolaire 2026-2027, du 1er septembre 2026 au 31 août 2027.

Association GABI - Accueil collectif de mineurs